

Bernadette Soulé est une garaztar de 43 ans.

Côté formation, elle a un double cursus universitaire :

- le premier en mathématiques appliquées et sciences sociales, de niveau maîtrise, complété d'un DESS d'aménagement du territoire et développement local,
- le second en études basques, de niveau maîtrise.

Son parcours professionnel débute par 12 années consacrées à l'observation et à l'étude de l'économie du Pays Basque, d'abord pendant 3 ans au sein du premier observatoire économique du Pays Basque créé en 1992 à une époque où pas une donnée économique ou démographique n'existait à l'échelle du Pays Basque de France, ensuite pendant 9 ans à la Chambre de commerce de Bayonne, comme chargée de l'observation économique dans un premier temps, puis comme responsable du pôle études économiques.

Durant cette période, elle a parallèlement piloté, à la demande de l'Académie de la langue basque Euskaltzaindia, un projet de mise aux normes de la graphie des quelques 12 000 toponymes de langue basque figurant dans les cartes au 1:25000 de l'Institut Géographique National (IGN).

Le 1er septembre 2004, elle quitte la CCI pour intégrer l'Office Public de la Langue Basque dès sa création, à l'époque où tout était à construire.

Au sein de l'OPLB, elle a participé activement à l'élaboration des documents d'orientation de la politique linguistique :

- d'abord dans le domaine stratégique de l'enseignement en langue basque : Volet 1 de la programmation pluriannuelle, visant le développement de l'enseignement en langue basque (adopté en octobre 2005), et Volet 2 visant la structuration qualitative des enseignements (janvier 2008)
- ensuite le Projet de Politique Linguistique, adopté en décembre 2006, et qui constitue encore aujourd'hui le document stratégique majeur de la politique linguistique conduite par l'OPLB.

Dans la période récente, elle a participé à l'auto-évaluation de l'action menée par l'OPLB durant sa première période d'existence 2005-2010, et à la définition du Cadre opérationnel 2011-2016 que vient d'adopter le CA de l'Office.

Côté mise en oeuvre, elle s'est particulièrement impliquée dans le chantier enseignement, tout en prenant en charge la préparation du passage au numérique de la diffusion analogique de la chaîne de télévision Euskal Telebista (ETB1). Elle a également occupé des fonctions de directrice adjointe en secondant le directeur sortant.

Dans cette seconde phase d'existence de l'OPLB qui s'ouvre aujourd'hui, la nouvelle directrice aura à poursuivre la mise en oeuvre du Projet de Politique Linguistique, en s'appuyant pour ce faire sur le Cadre opérationnel que vient d'adopter le Conseil d'Administration, et qui acte des priorités et une méthode de mise en oeuvre, qui guideront l'action de l'Office Public pendant les 6 prochaines années. Elle aura à conduire la montée en puissance de l'action de développement de l'usage de la langue basque, elle aura aussi à consolider les réussites obtenues dans le domaine de la transmission, notamment dans le chantier stratégique de l'enseignement.

Elle aura aussi à accompagner la pérennisation de la structure, à l'inscrire de manière durable dans le paysage institutionnel local, puisque, même si l'OPLB sort de sa première période d'existence fort d'une valorisation positive de la part des membres de l'Office et de la part des acteurs linguistiques, l'Office reste par essence une structure à durée limitée, qui devra continuer de faire ses preuves dans la période 2011-2016, en transformant en quelque sorte l'essai marqué au cours de sa première période d'existence 2005-2010.

Elle aura enfin à poursuivre la structuration de l'équipe professionnelles, au service des objectifs évoqués précédemment, avec une configuration de l'équipe qui se situe aujourd'hui à 10 emplois permanents, et devrait se positionner à 12 postes dans un futur proche.